L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 15 DECEMBRE 1892.

PETITES ANNONCES

A VENDRE.

A VENDRE—Crin tressé pour matelas et fabrique de tapisserie à bas prix au No 477 rue St Claude entre Union et Français. 11 déc—7t

A VENDRE.—Magasin et résidence No 209 Royale coin Dumaine, par A. Burdeau, 3 rue Carondelet. 11 déc—1 sem

DEMANDES.

ON demande des jeunes filles et des jeunes garçons. Travail régulier et léger. Bons gages. S'adresser aux Magasins Cotton Mills, coin Calliope et Constance. 20 nov—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Bertrand Barès et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,374—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme M. Barès, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15 déc—15 20 24

Succession de Louis Priem.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,150—Division C—Attendu que Henry L. Frantz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Priem, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15 déc—15 20 24

Succession de Walter Denton.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,269—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15 déc—15 20 24

Succession de Louis Roquevert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,558—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Bisaine Barthe, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15 déc—15 20 24

Succession de Francis P. Walsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,483—Division D.—Attendu que Mme Sarah A. Collins, veuve survivante de Francis P. Walsh, décédé, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Francis P. Walsh, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
10déc—10 14 18

Succession de veuve E. P. Boutte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,253—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Louis A. Pierson, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9 déc—9 14 18

Succession de John Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,455—Division E—Attendu que John B Vinet, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Johnson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
6 déc—8 13 17

Succession de Timothy Moran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,707—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Henry R. Pédarré, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
7 déc—7 10 16

Succession de Veuve A. Trautman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,704—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Louis Gertels, Jr, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
7 déc—7 10 16

Succession de Mlle Elizabeth Willig.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,447—Division A.—Attendu que Mlle Elizabeth Willig a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Elizabeth Willig, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
13 déc—13 17 22

Succession de Patrick Kane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 37,432—Attendu que Mary Kane, née Brennan, femme de Patrick Kane, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Patrick Kane, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
6déc—6 10 15

Succession de Charles Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 30,988—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le quatrième compte provisoire présenté par Henry Charnock et W. H. Canteen, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
10 déc—10 14 18

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie que le 11me jour de novembre 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:
Mme Henriette Spire, femme d'Alphonse Marx vs Alphonse Marx, son mari—No 36,323.
Sur la motion de W. O. Hart, avocat de la demanderesse, qui a produit due preuve à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les témoignages étant en faveur de qui-ci:
Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 12 septembre 1892, soit maintenant confirmé et rendu final; et qu'en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Henriette Spire, épouse d'Alphonse Marx, et contre le défendeur Alphonse Marx, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et le défendeur, et qu'elle soit autorisée à faire des affaires comme marchande publique, en son propre nom et à son propre profit. Le défendeur acquittera les dépens.
Jugement rendu le 11 novembre 1892.
Jugement signé le 17 novembre 1892.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.
En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 17e jour de novembre de l'an de Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze.
H. MEISSONNIER, Député-Greffier.
23 nov—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil à la Brasserie Algiers.

William A. Jordan vs Algiers Brewing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 35,159 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 23 décembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
A la Brasserie Algiers, rue Decatur, entre Jefferson et Madison, à Alger—
Un lot de machines, bouilloires, pompes, réservoirs, chaudières, barils à glace, rec venre, réfrigérateurs, tuyaux, barils à bière, brouettes, etc., et autres articles divers, etc., contenus dans le dit édifice.
Aussi, 12 chevaux, 3 charrettes et un lot de harnais et un lot de meubles de bureau, coffre-fort, etc. Le tout d'après un inventaire enregistré.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 déc—13, 16, 19, 23.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 14 DECEMBRE—CLASSE No 396
Tirage de 4 heures P. M.

1st	2nd	3rd	4th	5th	6th	7th	8th	9th	10th	11th	12th	13th
28	55	8	16	50	20	66	41	75	46	54	42	72	25

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour seulement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature. Ce 14 décembre 1892—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.
Les [illegible] dont ces tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G T Beauregard
J A Early
W. L. Cabell
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank.

Tirage Semestriel Extraordinaire
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 13 DECEMBRE 1892

GROS LOT:
$150,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$150,000, soit	$150,000
1 Lot de...	40,000, ...	40,000
1 Lot de...	20,000, ...	20,000
1 Lot de...	10,000, ...	10,000
2 Lots de...	5,000, ...	10,000
5 Lots de...	2,000, ...	10,000
25 Lots de...	600, ...	15,000
100 Lots de...	400, ...	40,000
200 Lots de...	200	40,000
300 Lots de...	120, ...	36,000
500 Lots de...	80, ...	40,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$200, soit......	$20,000
100 Lots de...$120,	......	12,000
100 Lots de...	$80, ...	8,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$40, soit......	$39,960
999 Lots de	$40, ...	39,960
3,434 Lots se montant à....		$530,920

PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $10; Demis, $5; Cinquièmes, $2; Dixièmes, $1; Vingtièmes, 50 cents; Quarantièmes, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5½ billets entier ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance de lots annoncés.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de marchandises sèches, articles de fantaisie, etc.

D. Brenner & Cie vs David Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,440—En vertu d'un ordre de vente daté le 7 décembre 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 26 décembre 1892, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Au local No 319 rue Decatur.
Le contenu du dit local consistant de marchandises sèches, habillements, malles, articles de fantaisie, etc., aussi bien que les installations, etc.
Le tout d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 déc—13 16 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le sixième District.

Eureka Homestead Society vs. Vincent Mielly.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.— No 37,270.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en quelque sorte en font partie, situé dans le sixième district de cette ville, dans le carré d'îlet portant le numéro municipal 297 et borné par les rues Soniat, Coliseé, Roberts et Chestnut, ledit morceau de terre commence à une distance de soixante-quatre pieds du coin des rues Soniat et Chestnut, et mesure soixante-quatre pieds de face à la rue Soniat, sur cent quarante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Le dit morceau de terre se compose du terrain entier No 3, du terrain entier No 4 et de la moitié de l'arrière du terrain No 18.
Acquis par le défendeur par achat de la demanderesse, ainsi qu'il appert d'un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, en date du 19 mars 1887, (titre enregistré au bureau des transferts, livre 124, folio 621.)
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
8 déc—8 15 22 29—janv—5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du septième district.

F. Fischer, Sr., vs Henry Krentel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,300.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un morceau de terre et toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré d'îlet 59 borné par les rues Burthe, Léonidas, Levée et Jefferson, mesurant vingt-sept pieds neuf pouces de façade rue Burthe, trente-six pieds sept pouces trois lignes de façade rue Levée, et s'étendant de la rue Levée à la rue Burthe, sur toute la longueur, selon le plan de Wm H. Williams, voyer, le 19 août 1861, et le dit terrain se compose de la plus grande partie du terrain No 3, soit soixante dix sept pieds neuf pouces cinq lignes et dix pieds rue Burthe, du terrain No 2.
2° Une portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent située dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, carré borné par les rues Madison, Jeannette, Cambronne et Cinquième, mesurant soixante pieds de façade rue Madison sur quatre-vingt-quinze pieds de profondeur et façade, et plus s'il en est, étant une portion de la propriété acquise par Krentel de R. M. J. Heaton et Frances Mahl selon un acte passé le 17 février 1872, pardevant J. Lisbet, notaire.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 déc—8 15 22 29—janv 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion exceptionnelle d'acheter des cadeaux de Noël—des cadeaux de fêtes.

Vente attrayante, par le Shérif Civil, du contenu du stock qui se trouvent sur les lieux.

Nos 794 et 796 rue Magasine.

Se composant d'un vaste assortiment de berceuses en osier, tables, voitures d'enfants, Miroirs, Glaces, étagères, albums, livres, vitrines, argenterie plaquée, ornements, portraits et cadres à portraits, images, pendules, etc., etc.

Aussi, faïence, lavabos, service de table et à thé, porte ombrelles. Réfrigérateurs, Valises, Sacs.

Un coffre-fort en fer, vaisselle, etc., et nombre d'autres articles convenables comme cadeaux.

Le tout des marchandises nouvelles.

Dans l'affaire de George W. Howard vs. ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,030—En vertu d'un ordre de vente daté du 2 décembre 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, JEUDI, 15 décembre 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Sur les lieux Nos 794 et 796 rue Magasine.
Le contenu des dits lieux—selon un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 déc—3 7 12 15

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 37,429—Division E.—F. Leinweber vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Frederick Leinweber soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant M Gernon, Esq., notaire, en son bureau No 151 rue Commune, en cette ville, le MARDI, 10me jour de janvier 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que H. W. Robinson, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1892.
Signé: GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
6 déc—3f au 10 jan

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 37,441, Division D—Walter Scott vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Walter Scott soit par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, Esq., notaire, en son bureau, No 12 rue Carondelet, en cette ville, le MARDI, 10me jour de janvier 1893, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient par le présent suspendues et que David Labatt, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 6 décembre 1892.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN Député-Greffier.
11 déc—4f au 10 jan

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 37,367 — Division B—Henry Ehrensing vs ses créanciers. — Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Henry Ehrensing soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire soit convoquée et tenue pardevant Ernest Commagère, notaire public, à son bureau, No 1152 rue Magasine, en cette ville, LUNDI, 2me jour de janvier 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que E. H. McCaleb, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 29 novembre 1892.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
29 nov—3 fois 2 janv

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans.—No 37,449—Division E—Conrad Wundenberg vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Conrad Wundenberg soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Samuel Flower, notaire, en son bureau No 41 rue Carondelet, en cette ville, le MERCREDI, 21me jour de décembre 1892, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 6 décembre 1892.
(Signé) GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme.
Jas. D. RANKIN, Député-Greffier.
7 déc—3f au 21 déc

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 37,318—Jno. W. Lehman vs ses créanciers—Ordre de Cour—La pétition ci-dessus prise en considération.—Il est ordonné qu'une réunion des créanciers du dit John W. Lehman, après avis légal et délai, soit convoquée et tenue pardevant Henry L. Garland, Jr, notaire public, en son bureau, No 13 Commercial Place, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, commençant le MERCREDI, 4 janvier 1893, à 11 heures A. M., pour déterminer si un répit demandé par le dit John W. Lehman de un, deux et trois ans de la date de la dite réunion, lui sera ou non accordé.
Il est de plus ordonné que W. C. Dufour soit nommé pour représenter les créanciers absents en cette affaire.
Nlle-Orléans, 23 novembre 1892.
Signé N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
29 nov—3 fois au 4 jan

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE

Plantation de valeur et scierie (saw mill) à l'encan.

J. F. Collins vs ses créanciers.

No 1,691—Etat de la Louisiane paroisse Pointe Coupée, 14me District Judiciaire.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—En vertu et conformément à un ordre rendu par l'Hon. E. B. Talbot juge de la cour du 14me District Judiciaire pour la paroisse Pointe Coupée, Etat de la Louisiane, adressé à John R. Pictou, syndic des créanciers, dans l'affaire ci-dessus en date le 17 octobre 1892 je procéderai à la vente à l'encan JEUDI, 15 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Commercial Place et Gravier en la ville de la Nouvelle-Orléans, de la propriété ci-après décrite; à savoir:
1° La plantation Tilden, comprenant un certain morceau, parcel, de terre situé sur le bayou des Glaises, dans la paroisse Avoyelles, en cet Etat, étant le lot numéro trois, conformément à l'acte de partage entre les héritiers de Timothy M. Tilden et décrit comme commençant à la ligne du bas du dit second lot, étant le reste du morceau de Tally, ayant 118 acres. Aussi le morceau de Sally Kimball, ayant 200 acres. Aussi le morceau Rogers touchant la ligne du bas du morceau de Sally Kimball entre lignes parallèles 365 acres; et 45 acres du lot de 160 acres, troisième choix; lesquels sont situés sur la rive gauche dudit bayou; tout le susdit morceau de terre a été vendu, à l'exception de 250 acres, plus ou moins, à Henri Gorbin, le 19 septembre 1881; terrain situé sur le côté nord en droit en descendant la rive du bayou. Voir le livre U U, folio 426 sous le No 6,344, mesurant en tout 478 acres, plus ou moins.
2° Un certain morceau de terre en plantation situé des deux côtés du Bayou des Glaises, dans la paroisse Avoyelles, en cet Etat, mesurant 690 56|100 acres, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ou en quelque sorte y appartenant, à l'exception de cette partie de la dite plantation vendue par Rob't G. Rogers, à F. M. Raygood, le 19me jour de Février 1876, ainsi qu'on le peut voir en se référant au livre P. P., du Bureau de l'Annonateur de la paroisse, folios 40 et 41, laquelle partie mesure 108 acres, plus ou moins.
3° La moitié à l'ouest et le quart au sud-est, du quart du nord-ouest, le quart au sud ouest et la moitié au nord du quart au sud-est de la section 32 mesurant 289 46|100 acres. Le quart au nord-ouest du quart au sud-ouest de la moitié au nord du quart au sud-est de la section 33, mesurant 121 81|100 acres. La moitié au nord du quart au sud-ouest de la section 34 mesurant 80 62|100 acres. Le quart au sud-est du quart au sud-ouest et le quart au sud est de la section 35 mesurant 200 97|100 acres. Le quart au sud-ouest du quart du sud-ouest et le quart du quart au sud-est de la section 36 mesurant 80 46|100 acres dans le comté Un North Range Six Est dans le district des terres au Sud-Ouest de la Louisiane. Le quart au nord-est du quart du nord-ouest de la section Un contenant 40 5|100 acres dans le township au Sud, Range six Est, dans le même district de terre et paroisse Avoyelles, Etat de la Louisiane. Ensemble avec toutes les bâtisses et toutes les améliorations qui se trouvent sur les portions de terre ci-dessus décrites, ainsi que les dépendances qui y sont attachées. Les portions de terre ci dessus décrites en second et en troisième lieu ont été acquises par le dit J. F. Collins avec Mme Emma Chalfont, sa femme (en communauté de biens), en vertu d'un acte d'échange de propriété avec Robert G. Rogers exécuté le 20 décembre 1881, pardevant L. V. Grémillion, greffier de la Cour de District et ex-officio notaire pour la dite paroisse Avoyelles.
3° L'habitation Lakeland comprenant une certaine portion de terre dans la Paroisse Avoyelles, Etat de la Louisiane, et composée de la moitié ouest du quart sud-ouest de la section No 18. La moitié est du nord-ouest quart de la section No 19, dans le township 1, Nord Range 7 est et la moitié est du nord ouest quart de la section No 24 dans le township "One North Range," six est comprenant environ 237 acres plus ou moins, avec tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent.
Aussi.—Une certaine portion de terre située dans la paroisse Avoyelles, Etat de la Louisiane, savoir: Le nord-ouest quart du sud-ouest quart de la section Sept, Township Un, "North Range Seven" Est, avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent et les avantages qui en sont attachés. Bornée au nord par la terre de James Griffin, Est et Sud par la terre de W. M. Bassett et Ouest par les terres publiques.
Aussi.—240 acres de terres marécageuses situées dans la paroisse Avoyelles, Etat de la Louisiane, étant le Sud-est quart de la moitié Est du Sud-ouest quart Section 12.
Aussi.—40 acres de terre marécageuse formant le nord-ouest quart du nord-est quart de la section 13. Les deux portions de terre se trouvant dans le township Un "Nord Range Six" Est. Six acres de l'une des portions de terre ci-dessus mentionnées ont été transférés à John M. Howard par J. F. Collins.
Une scierie et machine avec tous les ustensiles y appartenant, et la dite scierie ayant une tâche capacité de 10 000 pieds bois et 10,000 bardeaux par jour, située sur deux arpents de terre (lesquels à bail) à Water Valley, Old River, immédiatement sur le bord de la dite rivière et environ un demi mille de l'embouchure de la rivière Atchafalaya, dans la paroisse des Avoyelles, Etat de la Louisiane.
Cette scierie est admirablement située pour faire des affaires, ayant des facilités pour expédier la marchandise par les bateaux de la rivière Atchafalaya, de la rivière Rouge, pendant les saisons de navigation.
Les deux acres de terre sur lesquels cette scierie est située, sont loués de M. T. H. Carruth pour un terme de cinq ans, commençant le 1er janvier 1890 à raison de $50 00 par an.
Termes et Conditions.—Pour les plantations Tilden et Lakeland, incluant toutes les terres, un tiers comptant, et la balance payable en billets à un, deux et trois ans, datés du jour de la vente, garantis par hypothèque et portant huit pour cent d'intérêt jusqu'à paiement, et toutes les clauses de garantie usuelles.
Termes et conditions.—Pour la scierie et toutes les améliorations y appartenant et les privilèges du bail non expiré, comptant sur les lieux.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant H. L. Garland, Jr., notaire.
10 nov—10 17 24—1 8 15 déc

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et Résidence en briques à deux étages bien situé.

No 269 1-2 rue Tchoupitoulas, entre Calliope et Poeyfarre.

Succession de George Muhoer et femme.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 36 815.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau 177 rue Commune—MERCREDI, 21 décembre 1892 à midi, à la Bourse d'Encan, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté le 17 novembre 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:
Le magasin et résidence en briques à deux étages, No 269 1|2 rue Tchoupitoulas, ayant vérandah sur sa façade, et est divisé en quatre chambres dans le magasin principal et deux chambres dans la cuisine qui est détachée de la maison, cour pavée, citerne, etc. Le lot est décrit comme suit: Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Calliope et Poeyfarre, désigné comme lot No 5, sur un plan fait par E. Gottlieb architecte, le 25 avril 1856, déposé en l'étude de Selim Magner, N. P., en cette ville, comme plan No 7, lequel lot mesure 10 pieds 3 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, la même largeur à l'arrière, et 76 pieds 10 pouces de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y attachées, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, ou en quelque sorte y appartenant, et l'usage d'une allée en commun avec d'autres lots, laquelle allée s'ouvre sur la rue Calliope, et mesure 3 pieds 7 pouces de largeur jusqu'au fond du lot No 15, et de là 4 pieds 4 pouces de largeur jusqu'au lot No 8, comme par le dit plan, comme le même est plus amplement décrit par référence à l'inventaire y enregistré.
Conditions.—Comptant; 20 pour cent du montant devant être déposé au moment de l'adjudication, pour lier la vente.
20 nov—20 23 30—déc 7 14 21

PRORIETE DE CHOIX,

Rue Indépendance, entre Remparts et St-Claude.

Succession d'Andreas Frey.

No 35 673—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 21 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent sur un congé, daté le 2 novembre 1892, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée—
Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Indépendance, Pauline, Remparts et St-Claude, mesurant 47 pieds 3 pouces de face à la rue Indépendance sur 95 pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions—Comptant; 20 pour cent comptant pour lier la vente.
Acte de vente pardevant W. R. Ker, Esq., Not. P., aux frais de l'acquéreur.
16 nov—16 23 30—déc 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Agréable Maison-Cottage.

No 206 rue Willow, entre Clio et Erato

Succession de John Welsh.

No 37,057—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur — Bureau: 177 rue Commune—MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi,

à la Bourse d'Encan St-Charles,

il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté du 28 Novembre 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—
Le joli cottage résidence simple en bois No 206 rue Willow, entre Erato et Clio, dans l'îlet aussi borné par la rue Claiborne, Premier District de cette ville, contenant 4 chambres, grands hangars et écuries, bâtiss détachée dans le fond avec 2 chambres, 2 citernes, grande cour etc. Le lot est désigné par le No 7 sur un plan de A. S. Phelps, voyer, daté du 5 février 1846, ainsi que sur un plan de C. Grima & Castaing, daté du 28 février 1851, les dits deux plans sont déposés au bureau de R J. Ker, ancien notaire en cette ville; ce lot mesure 32 pieds de face à la rue Willow sur 122 pieds 8 pouces 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles, bien remblayé et à proximité de la fonderie Coleman et de la ligne de chars des rues Clio et Erato.
Conditions—Comptant; 10 pour cent devront être déposés pour lier la vente.
Acte de vente pardevant J. Zach Spearing, Esq. aux frais de l'acquéreur.
7 déc—7 14 21 28—janv 4 11

LEON QUEYROUZE & CO
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS.
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
53 RUE TCHOUPITOULAS.

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE
—DE—
PROPRIETES

Rémunératrices et gagnant en valeur, bien situées.

LA RESIDENCE DOUBLE

En bois à deux étages avec attic, 208 et 210 rue South Remparts, entre Lafayette et Girod.

LES RESIDENCES DOUBLES

En bois à deux étages, 195, 197, 199 et 201 S. Basin, entre Lafayette et Girod.

LE COTTAGE DOUBLE

En bois à un étage et attic, 191 et 193 South Basin, entre Lafayette et Girod.

LE COTTAGE DOUBLE

En bois à un étage, 238 & 238 1|2 Lafayette, entre les rues S. Rempart et S. Basin.

—ET—

Deux Lots de choix pour Bâtir,

Rue Deuxième, entre Hilary et Adams, Septième District,

A DEUX ILETS SEULEMENT DE L'AVENUE ST-CHARLES.

R. M. O'BRIEN, exécuteur testamentaire, et JOS. M. RYAN vs. TERESA E. RYAN.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,344.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—Le MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division C, et signé le 8 décembre 1892, dans l'affaire ci-dessus, la propriété décrite ci-après:
1° La désirable résidence double en bois à deux étages, avec attic, 208 et 210 South Rempart, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues South Rempart, South Basin, Lafayette et Girod, ayant 10 chambres, office pour provisions, galeries, allée de côté, citerne et hangar de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 6 et mesure 31 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue South Rempart, sur une profondeur de 128 pieds 3 pouces et 4 lignes sur le côté vers la rue Girod, 128 pieds 7 lignes de profondeur sur l'autre côté et 34 pieds 2 pouces 2 lignes de largeur sur la ligne du fond.
Cette belle propriété est à proximité du grand marché Poydras, du nouveau grand dépôt du I. C. R. R., du centre des affaires, des écoles et des églises. Elle rapporte actuellement $600 par an et l'on peut facilement en obtenir un meilleur rapport.
2° La résidence confortable double en bois à deux étages, 195 et 197 rue South Basin, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues South Basin, South Rempart, Lafayette et Girod, ayant 6 chambres, grand corridor, office, galeries, allée de côté, citerne et hangar de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre B. sur un croquis par Edgard Pilié, Esq., voyer, daté le 29 novembre 1892, et mesurant 31 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue South Basin, sur une profondeur de 128 pieds 9 pouces sur la ligne le divisant du lot A, 128 pieds 9 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot C et 31 pieds 8 pouces 7 lignes de large sur la ligne du fond. Louée à raison de $432 par an.
3° La résidence double confortable en bois, à deux étages, 199 et 201 rue South Basin, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues South Basin, South Rempart, Lafayette et Girod, ayant six chambres, corridor, office, galeries, allée de côté, citerne et hangar de chaque côté.
Le lot de terre est désigné par la lettre C, sur l'esquisse ci-dessus par Edgar Pilié, et mesurant 31 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue South Basin, sur 128 pieds 9 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot B, 128 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Girod et 31 pieds 7 pouces 7 lignes de large sur la ligne du fond. Louée à raison de $432 par an.
4° Le charmant cottage double en bois à un étage et attic, 191 et 193 rue South Basin dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues South Basin, South Rempart, Lafayette et Girod, ayant 6 chambres, cabinet, allée de côté, citerne et hangar de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre A, sur l'esquisse ci-dessus par Edgar Pilié et mesure 31 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue South Basin, sur 128 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot B, 128 pieds 9 pouces 2 lignes sur l'autre ligne de côté vers la rue Lafayette, et 31 pieds 8 pouces 5 lignes de large sur la ligne du fond. Loué à raison de $384 par an.
5° Le joli cottage double en bois à un étage 238 et 238 1|2 rue Lafayette, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Girod, South Basin, et South Rempart, ayant 5 chambres, allée de côté, cuve et hangar de chaque côté. Le lot de terre mesure, en pied américain 40 pieds 9 pouces de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles, et le dit lot forme une partie du lot désigné par les Nos 6 et 7, sur un plan dressé par Louis Bringier, voyer général, en date du 13 mai 1825, déposé à l'étude de M. S. Cuvillier ancien notaire. Loué à raison de $360 par an.
Ces propriétés sont si avantageusement situées qu'elles peuvent commander des locataires constants et bons, un placement sûr et productif, elles réclament l'attention, et comme elles doivent être vendues pour effectuer un partage, elles sont très désirables et offrent une occasion exceptionnelle.
6° Deux certaines portions de terre dans le Septième District de cette ville, îlet borné par les rues Hillary, Adams, Burthe et Seconde. Les dits lots sont désignés sur un plan fait par Birsan Groves, ingénieur civil, par les Nos 3 et 4 déposé à l'étude de Wm Henry Peters, notaire, et ils seront chacun 30 pieds de face à la rue Seconde sur une profondeur de 120 pieds. Une moitié indivise de ces deux terrains est vendue en vertu du jugement, et l'autre moitié indivise par les propriétaires de cette moitié, afin de donner l'entier titre. Ces lots sont à proximité de l'Avenue St Charles, et du chemin de fer électrique à double voie, dans un quartier qui s'améliore rapidement.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, le reste, s'il y a, à 1 ou 2 ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque, privilège et fonds de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des dits billets. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées aux porteurs des billets, lesquels devront être subdivisés au gré des parties intéressées et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1893 en sus du prix de leur adjudication; 10 pour cent du prix de leurs enchères seront requis des acquéreurs au moment de la vente.
Actes de vente pardevant T. Cotonio, notaire, aux frais des acquéreurs.
10 déc—10 17 24 31—jan 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Trois Cottages doubles en bois 139, 139 1-2, 143, 143 1-2, 145 et 145 1-2 rue Louisa,

Entre Morales et Urquhart,

Et deux terrains convenables pour y bâtir,

Au coin sud-est des rues St-Claude et Pilié.

Conrad G. Reuben Koenig et als.
vs
Les Mineurs Lisette Winckler et als.

No 37,093—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet. — MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, le 18 novembre 1892, et signé le 22 novembre 1892, dans la susdite affaire, et en vertu d'un ordre de l'hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, en date du 2 décembre 1892, homologuant les procédures d'une assemblée de famille, tenue pardevant F. D. Charbonnet, notaire le 29 novembre 1892, dans la succession d'Elise Martha Reuben Koenig, épouse décédée de John Henry Winckler, No 36,841, de la susdite Cour, la propriété ci-après décrite:
1° Le cottage double en bois, à un étage, Nos 139 et 139 1|2 rue Louisa, dans le troisième district de cette ville, dans le carré borné par les rues Louisa, Pilié, Morales et Urquhart. Il y a 4 chambres, auvent, citerne et allée de chaque côté. Le terrain est désigné par le No 21 sur un plan de L. J. Pilié, le 17 mai 1833, déposé au bureau de C. Pollock, ci-devant notaire en cette ville; terrain mesurant 31 pieds de façade rue Louisa, sur une profondeur de 118 pieds 3 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.
2° Le cottage double en bois à un étage, 143 et 143 1|2 rue Louisa, dans le même district et carré d'îlet que ceux précédemment décrits, ayant 4 chambres, auvent, allées de chaque côté et 2 citernes. Le ter ain est désigné par le No 19, sur le susdit plan de Pilié et mesure 31 pieds de façade rue Louisa sur 118 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
3° Le cottage double, en bois, à un étage, 145 et 145 1|2 rue Louisa, contigu au et dans le même carré d'îlet que la propriété décrite en second lieu, ayant 3 chambres, citerne et auvent de chaque côté. Le terrain est désigné par le No 18 sur le susdit plan de Pilié, et mesure 31 pieds de façade rue Louisa, sur 118 pieds, 3 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Les propriétés ci-après décrites sont situées dans une bonne localité du Troisième District, à proximité des lignes de chemins de fer, et sont toujours occupées par de bons locataires. Le quartier est bien amélioré, est tranquille et respectable. Comme placement d'argent, elles sont rapportant productives et donnent de bons loyers.
4° Deux certains terrains situés dans le Troisième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues St-Claude, Remparts, Pilié et Louisa, désignés par les Nos 9 et 11, et mesurant comme suit:
Le terrain No 9—30 pieds de façade rue St-Claude, et le terrain No 11, 28 pieds 8 pouces 4 lignes de façade rue St-Claude, sur 120 pieds chacun de profondeur. Le terrain No 11 formant l'angle des rues St-Claude et Pilié, sur une avenue, à proximité de lignes de chemins de fer.
Conditions.—Comptant. Les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1893 en sus du prix d'adjudication, et feront un dépôt de 10 pour cent comptant du prix d'enchère exigé au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.
10 déc—10 17 24 31—jan 7 11.

BROWN'S IRON BITTERS Cures Dyspepsia, Indigestion & Debility.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

La vacherie de Nicholas Wustner à l'encan.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—JEUDI, 15 décembre 1892, il sera vendu à 11 heures du matin, sur le Chemin de Gentilly près du Canal Marigny, et de la machine à sécher de l'Avenue de Londres.
Vente positive pour cause de maladie.
38 belles vaches laitières pleines avec veaux et les autres sur le point de vêler et fraîches en lait.
1 taureau, 2 chevaux et un mulet; charrettes à lait, à provisions, wagon, bidons, baquets, ustensiles et tous les ustensiles de la vacherie. La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.
Conditions—Jusqu'à $50 comptant, et au-dessus de $50 six mois de crédit en billets endossés sur place. 10 déc—à date

Vente pour cause de liquidation.

VACHERIE.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur.—Samedi 17 décembre 1892, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'écurie de feu Jacques Barrère, à l'enseigne de l'avenue Washington et de l'avenue Carrollton—
La vacherie de Jean Duimbert comprenant 21 vaches laitières, plusieurs avec veaux, et les autres fraîches en lait, et sur le point de vêler et 1 taureau; 2 chevaux, 1 mulet, 1 charrette à lait, 1 dito à provisions, les bidons, harnais et tous les ustensiles de la vacherie.
La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.
Conditions — Jusqu'à $50 comptant, et audessus de $50, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur. 12 déc—

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE

Une résidence en briques à deux étages.

71 rue Delord entre Tchoupitoulas et New Levée.

Succession de Robert Barry et de Ellen Barry, sa femme.

No 36,561.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 4 janvier 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Theo C. W. Ellis, juge de la Cour ci-dessus, Division A, daté le 30 novembre 1892, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite:
La résidence en briques à deux étages No 71 rue Delord dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Delord, South Market, Tchoupitoulas et New Levee ayant une galerie en fer de façade, six chambres, cour pavée, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre T sur un plan de Pilié annexé à un acte par J. M. Duncan ancien notaire en cette ville le 20 janvier 1829 et mesurant 26 pieds 9 pouces de façade sur la rue Delord, 28 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot S, 47 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot G, et 27 pieds 4 3|5 pouces sur la ligne du fond. La résidence est située sur une ligne et près de chemins de fer, près des marchés et écoles.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, avec billets spécialement garantis par hypothèque, privilèges et lien du vendeur, 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès, pour en forcer la collection des billets. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur des billets, et l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1893, en sus du prix de l'adjudication; 20 pour cent comptant sera requis au moment de la vente.
Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2 déc—3 10 17 24 31—jan 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique Résidence - Cottage,

Faisant face à la Place Congo,

No 177 RUE STE-ANNE,

Entre les rues Remparts et St-Claude.

Succession de Lizzie Rivers.

No 36,908—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 21 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. G. H. Théard juge de la susdite Cour, Division E, daté du 18 novembre 1892, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, savoir:
Le magnifique cottage élevé en bois, dans le deuxième district de cette ville, No 177 rue Ste-Anne, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Remparts et St Claude. Il est bâti hors des lignes du terrain, avec des ouvertures de chaque côté, bien éclairé et ventilé, et contenant de larges galeries sur le devant et à l'arrière; six chambres dans le principal corps et une au rez-de-chaussée, aussi de la place au rez-de-chaussée pour plusieurs chambres additionnelles, grande cour pavée, citerne, gaz et écurie. Le lot de terre est désigné par la lettre B, d'après croquis de Louis H. Pilié, Esq., voyer, daté le 19 juin 1885, annexé à un acte pardevant W. J. Castell, Esq., notaire, daté le 11 septembre 1885, et mesurant 43 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur 78 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot A, 75 pieds 6 pouces sur une ligne parallèle à la rue Ste-Anne, 1 pied 3 pouces sur une ligne parallèle à la ligne le divisant du lot A, et 49 pieds 6 pouces 7 lignes de largeur sur la ligne du fond.
Conditions—Comptant; 10 pour cent comptant du prix d'adjudication sera requis au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Fred Adolph, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 nov—19 26—déc 3 10 17 21

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages simples et doubles dans le Quatrième District.

Nos 79, 81 et 83 rue Sixième, entre Annonciation et Chippewa.

A l'encan, A terme.

Succession de Mme V. Wm Erdmann.

No 36,446—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet—MERCREDI 21 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du et signé le 15 novembre 1892, dans la susdite affaire, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—
1° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Washington, Sixième, Chippewa et Annonciation, désigné par le No 17 du carré No 29, et mesure 30 pieds de façade rue Sixième, sur 200 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, selon le plan de L. F. Zimpel, le 15 mars 1833, déposé parmi les archives de C. Pollock, ancien notaire.
Les améliorations comprennent le cottage double portant les Nos 81 et 83 rue Sixième, couvert en ardoises, a 3 chambres de chaque côté, une grande écurie.
2° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Washington, Sixième, Chippewa et Annonciation, désigné comme terrain No 16 du carré No 29, et mesure 30 pieds de façade rue Sixième, sur 200 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, selon le plan de L. F. Zimpel, le 15 mars 1833, déposé avec les archives de C. Pollock, ancien notaire.
Les améliorations comprennent un cottage simple portant le No 79 rue Sixième, à distance du trottoir, est couvert en ardoises, a corridor, galerie devant et sur le côté, 5 chambres, auvent, 2 grandes citernes, etc.
La susdite propriété est située dans un quartier bien amélioré, d'un accès facile au centre des affaires au moyen de plusieurs chemins de fer, et voisine d'un marché, d'églises et d'écoles.
Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, le reste à un crédit de un et deux ans par deux billets portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, garantis par hypothèque et lien du vendeur, ainsi que toutes les clauses usuelles.
Les acquéreurs déposeront dix pour cent du prix d'adjudication comptant au moment de l'adjudication.
Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant J. G. Eustis, notaire.
14 nov—19 26—déc 3 10 17 21

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE

Lot de choix pour bâtir dans le deuxième district,

Sur la rue Douane entre les rues Tonti et Rocheblave—A l'encan.

Succession de Oscar G. Dupuy.

No 36,907—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé dans l'affaire mentionnée ci-dessus, le 1er décembre 1892, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété suivante, à savoir:
Quatre lots de terre dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bienville, Tonti et Rocheblave. Les dits lots sont désignés par les Nos 3, 4, 5, 6, et sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Douane sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, formés au fond par une allée ayant 10 pieds de large, faisant face à la rue Tonti et courant à travers l'îlet de la rue Tonti à la rue Rocheblave, et compris avec les dits lots et autres.
Conditions de la vente—Comptant; les acquéreurs déposeront dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant James Fahey, Esq., notaire.
4 déc—4 11 18 25—janv 1 8 11

Dr J. B. PEREZ,

Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladie de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, le rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.

Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.

Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités des femmes. A vendre dans toutes les pharmacies.

Prix: $1 par bouteille.

DR PEREZ, Bureau 203 rue du Canal près le Dépôt du Bon Remède.
18 déc 91—1 an

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une propriété [illegible] de valeur dans le Second District.

No 37 rue St-Philippe entre Royale et Chartres.

Succession de Charles Pieton en Pipes.

No 35,490—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau: No 155 rue Commune—MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 décembre 1892 pour le compte de la susdite succession.
Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Royale, Ursulines et Chartres, et portant le numéro municipal 37 rue St-Philippe, mesurant 26 pieds de face à la rue St-Philippe sur une profondeur de 90 pieds, entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant.
L'acquéreur devra assumer les taxes de 1892 en sus de son enchère et aura à faire un dépôt de 10 pour cent, au moment de la vente, le montant de son adjudication pour lier la vente.
Acte de vente pardevant James Simon, notaire aux frais de l'acquéreur.
9 déc—9 14 21 28—jan 4 11

Grande Vente à l'Encan

D'OBJETS EN GAGE,

CHEZ Mme Vve J. ANGLADE,

Coin des rues Conti et Bourbon,

LUNDI, 12 DECEMBRE, A 11 HEURES

Et continuera jusqu'à ce qu'on ait disposé du tout, et consiste en un grand assortiment varié de Cadeaux de Noël et de Nouvel An, tels que—
Riches solitaires, boucles d'oreilles, broches, bagues, épingles, etc., en diamants.
Montres en or et des meilleures manufactures américaines, anglaises, suisses, françaises et autres, etc.
Montres en argent des fabriques les plus célèbres, fusils à deux coups, revolvers, bagues en or, épingles, broches, argenterie, plaqué, pendules, chaînes de gousset, châtelaines, chaînes, et tout espèce d'autres articles riches imaginables et trop longs à énumérer.
P. S.—Les diamants seront vendus de 1 à 2 heures P. M.
Conditions—Comptant.
SPEAR & ESCOFFIER, Encanteurs,
7déc— 155 rue de la Commune.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de choix et élégamment situées dans les Quatrième, Deuxième et Troisième Districts.

No 461 rue Baronne, entre Polymnie et Euterpe.

Elégante résidence en briques à deux étages.

No 506 rue Dryades, coin St-André, confortable cottage à un étage.

No 302 rue Royale, entre Quartier et Hôpital, charmante résidence en briques à un étage et mansarde.

No 61 rue Espagne, entre Chartres et Royale, élégante maison à un étage et double corps-de-logis.

Julien Rivas et als. vs. le mineur Ramon Bartlett et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 36,595.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No 155 rue Commune—MERCREDI, 21 décembre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un décret rendu le 26 octobre 1892, et signé le 2 novembre 1892 par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 15 novembre 1892, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, les propriétés ci-dessous décrites, savoir:
1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le faubourg Annonciation, Quatrième District de cette ville, étant une partie du lot désigné par le numéro neuf, dans l'îlet numéro cinquante-neuf borné par les rues Baronne, [anciennement Apollon], Baronne, [anciennement Bacchus], Euterpe et Polymnie et mesurant 30 pieds de face à la rue Baronne entre Polymnie et Euterpe sur 120 pieds de profondeur mesure française. Le tout suivant un plan de dit faubourg déposé à l'étude de L. T. Caire ancien notaire en cette ville. Etant la même propriété qui fut acquise par achat de A. Bandino et autres, par acte passé pardevant P. B. Triss, notaire en cette ville, daté le 31 mai 1881, et enregistré au bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 112 folio 734.
Les améliorations consistent d'une élégante résidence en briques à deux étages, ayant au rez-de-chaussée de grands salons à arche et salle à manger avec manteaux de cheminées en marbre, grand cellier sur le côté; au second trois chambres à coucher, bâtisse à deux étages en briques attenant à la bâtisse principale, ayant quatre chambres, une autre bâtisse à deux étages en briques ayant deux chambres, hydrant, citerne, lieux d'aisances, cour briquetée etc., connue par le numéro municipal 461 rue Baronne.
2° Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Remparts, (appartenant au Mlle) et St-André et le Chemin Pilié, désigné comme lot numéro un sur un plan de L. Reizenstein, daté le 22 juin 1869 et mesure 14 pieds 6 pouces de face à la rue Dryades, 134 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur et de face à la rue St-André, 130 pieds sur le côté de lot numéro deux, la même largeur dans le fond, borné dans le fond par des lots adjacents, pieds de largeur comme au dit los plan de la dite propriété, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, voies, dépendances qui y appartiennent.
Etant la même propriété qui a été acquise par Francisco Rivas de Mme Bridget Sheban, veuve de Daniel M Kennedy, conformément à un acte passé pardevant P C Cuvillier, ancien notaire en cette ville, en date du 6 avril 1874, et enregistré au bureau de transfert de cette paroisse, livre 106, folio 201. Les améliorations consistent en un cottage à un étage, ayant sept chambres, cuve, lieux d'aisance, etc., connu par le numéro municipal 506 rue Dryades.
3° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Quartier, Chartres et Hôpital, mesurant (au pied américain) 43 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de 104 pieds 5 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles borné sur un côté par la propriété anciennement appartenant à Tio et sur l'autre côté par celle de M. Prevosty ou ses héritiers et dans le fond par celle de James Hopkins ou ses héritiers.
Etant la même propriété qui a été acquise par Francisco Rivas comme suit, à savoir: Une moitié indivise à une vente faite par le shérif civil pour la paroisse d'Orléans le 11 mai 1872 dans l'affaire de Lafitte et Dufilho et Cie vs Arthur Forstall No 23,079 du dossier de l'ancienne Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans et enregistré au bureau de transfert, livre 100, folio 463 et enregistré au bureau du greffier de la dite Cour dans le livre des archives F, folio 342, et l'autre moitié indivise par achat de Charles Henry Guillot conformément à un acte passé pardevant A. E. Triss, notaire, en date du 10 mars 1877, enregistré au bureau de transfert, livre 106, folio 1,007. Les améliorations consistent en une jolie résidence en briques avec un étage et mansarde, connue par le numéro municipal 302 rue Royale, ayant salons doubles avec arches, salle à manger, corridor au rez-de-chaussée et trois chambres à coucher, deux chambres dans les mansardes une cuisine en briques à deux étages ayant sept chambres, deux caves, waterworks, lieux d'aisance, à lée de côté, etc. Vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1893 au bas prix de trente-cinq dollars ($35 00) par mois, payables mensuellement.
4° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Royale, Espagne et Poëte, mesurant 60 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 86 pieds 1 pouce et 6 lignes. Etant la même propriété acquise par Francisco Rivas, de la manière suivante, à savoir: Le vingt-et-un douzième indivis de quarante-et-un de Mme Charles Arthur de Armas, conformément à un acte passé pardevant G. de Armas, ancien notaire en cette ville, en date du 12 février 1878, et enregistré au bureau de transfert, livre 111, folio 354, et l'autre vingtième indivise de quarante-un acquis de Mme F. Saux, conformément à un acte passé pardevant Omer Villeré, notaire en cette ville en date du 4 mai 1881, enregistré au bureau de transfert, livre 113 folio 700.
Les améliorations consistent en une élégante résidence double ayant six chambres, bâtisse dans le fond, ayant deux chambres, cuve, lieux d'aisance, etc., un côté loué à $12 et l'autre côté à $16 par mois, connu par le numéro municipal 61 rue Espagne.
Conditions.—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste, s'il y en a, à un et deux ans de crédit au gré des acquéreurs en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final, garanti par hypothèque et privilège du vendeur. Les acquéreurs auront à faire un dépôt de 10 pour cent sur leur adjudication pour lier la vente.
Les actes de vente pardevant J. H. Ferolle, esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
18nov—18 22 30 —7 14 20déc

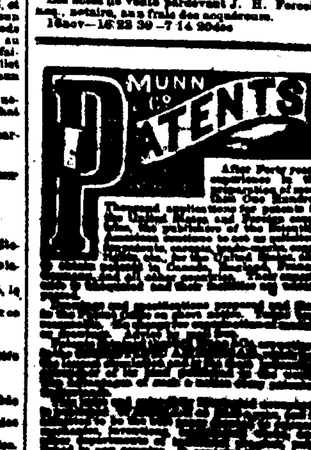

FOURTON & PFISCHER, AGENTS ALBERT PAUL, ENCANTEUR.

Superbe [illegible]

[illegible] l'Avenue de [illegible]

Le grand terrain de choix mesurant 30 pieds de face à l'avenue Esplanade sur 134 pieds de profondeur, entre Bourbon et Dauphine. Voisinage des plus aristocratiques, et à proximité de toutes les convenances.
Sera vendu à l'encan MERCREDI, le 21 décembre 1892, à la Salle d'Encan, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles.
Conditions—Un tiers comptant, balance à 1 et 2 ans, 7 p. 100 d'intérêt, etc. Actes de vente pardevant O. Morel, notaire.
Par FOURTON & PFISCHER, Agents.
ALBERT PAUL, Encanteur.
4déc—4 21

Etat de Situation

DE LA

UNION NATIONAL BANK,

A la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane.

A la clôture des affaires, le 30 septembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes............		$4,151,643 66
Surdisponibles, garantis et non garantis........		185,218 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation........		50,000 00
Actions, sécurités, etc........		318,897 22
Dû par des agents de réserve approuvés........		302,255 11
Dû par d'autres banques nationales........		40,000 00
Dû par des banques d'Etat et banquiers........		38,992 78
Maisons de banque, meubles et installations........		118,500 00
Dépenses courantes et taxes payées........		14,618 41
Primes sur les bonds des Etats Unis........		2,500 00
Echanges pour le Comptoir d'Echange........	211,931 40	
Billets d'autres banques........	10,126 00	
Papier fractionnel courant, nickels, et sous	306 77	
Espèce........	66,191 50	
Billets légal tender........	51,242 00	339,798 67
Fonds de rédemption avec le trésorier des Etats Unis, 5 pour cent de circulation........		2,250 00
Total........		$5,472,154 55

PASSIF.

Fonds-capital payé........		$600,000 00
Fonds de surplus........		125,000 00
Profits non divisés........		50,060 28
Billets de banques nationales en circulation........		45,000 00
Dividendes non payés........		6,017 10
Dépôts individuels sujets à des chèques........	$1,062,972 12	
Certificats de demande de dépôt........	6,498 00	
Chèques certifiés	160 00	
Dû à d'autres banques nationales........	64,604 39	
Dû à des banques d'Etat et banquiers et à des banquiers étrangers........	522,702 01	1,686,277 68
Notes et billets ré-escomptés........		50,000 00
Total........		$5,472,154 55

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ss.

Je, A. LABARTHE, Caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le bilan qui précède est vrai, au mieux de ma connaissance et croyance.
A. LABARTHE, Caissier.
Souscrit et assermenté pardevant moi, ce 5me jour d'octobre, 1892.
N. B. TRIST, Notaire.
Correct—Attesté:
JONAS H. LEVY,
S. CHALARON,
JULES A. BLANC, Directeurs.

Avis aux applicants pour la taxe directe.—Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1892.—Par ordre du Gouverneur, comme Secrétaire de la Commission du Fonds de la Taxe Directe, j'ai établi un bureau temporaire, pour l'accommodation du public, au No 7 rue du Camp, Bâtisse Morris, cinquième étage, chambre H. à la Nouvelle-Orléans, où l'on me trouvera tous les jours, à l'exception du dimanche, de 9 heures A. M. à 3 heures P. M., dans le but de recevoir des applications par écrit, devant être enregistrées par devant le Gouverneur, pour le remboursement de la Taxe Directe sur des propriétés foncières, payée aux Etats-Unis, en l'année 1865. Les applications qui ne seront pas accompagnées d'un timbre-poste et d'une enveloppe avec l'adresse ne recevront pas de réponse. Aucune application verbale ne sera reçue.
La liste des contribuables et des montants payés et les règlements indiquant la manière de faire les réclamations, ainsi que des échantillons des formes d'applications, seront déposés avec les Greffiers des diverses Cours de District de cet Etat et le Greffier de la Cour Civile et de la Cour Criminelle de District pour la Paroisse d'Orléans.
OSCAR ARROYO, Secrétaire du Bureau.
23 nov—1m 2f par sem

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie à Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Hattiéburg.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. & L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Prosélitos.
18 Magasin et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Prosélitos.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseum.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2me Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 13 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du I. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Basin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stars, François.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poëte et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
512 France à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Poland.
615 Casernes des Etats Unis.
616 Royale et Daunoy.

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN
—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an........................	$12 00
Six mois........................	6 00
Trois mois........................	3 00
Un mois........................	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an........................	$3 00
Six mois........................	1 50
Quatre mois........................	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seul. dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

[illegible]ste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73.....CHARTRES.....73